

LUNETTES DE PROTECTION TEINTÉES UVEX Référence : 05426



RESUME

Ces lunettes de protection teintées bénéficient d'un traitement anti-rayures et anti-buée.

Adaptées pour tous vos travaux en extérieur grâce à leur filtre solaire qui vous protégera des environnements lumineux changeants.

Solides et confortables, équipez-vous d'un produit de qualité qui vous protégera en toutes circonstances de tous types de projections mécaniques.

Les points forts :

- Conformes aux normes EN 166 et EN 172
- Confortables
- Légères
- Robustes



DESCRIPTION

Cette paire de lunettes de protection détiennent des branches ajustables et antidérapantes à la forme de votre visage ainsi qu'un pont de nez injecté extrêmement souple.

Ces avantages vous permettent de porter cet équipement en continu tout au long de votre journée de travail sans ressentir la moindre gêne ou douleur.

Entretenir vos lunettes de protection UVEX teintées

Afin de nettoyer vos lunettes efficacement, utilisez de l'eau tiède et séchez-les à l'aide d'un chiffon doux et sec non pelucheux et non abrasif. En dehors de leur utilisation, ne laissez pas vos lunettes en dehors de leur emballage. De plus, ne les transportez pas non protégées à côté d'autres articles tels qu'outils ou autres objets métalliques au risque de rayer les verres.

Il est impératif de porter ce type d'équipement de protection individuelle lorsqu'un [pictogramme lunettes de protection](#) ou lorsqu'un [panneau port des lunettes de protection obligatoire](#) sont présents.

Quelles règles pour les lunettes de protection UVEX ?

Conformément à la norme EN 166, les informations techniques suivantes apparaissent dans l'ordre suivant sur l'oculaire :

- Numéro d'échelon : 5
- Identification du fabricant : W - UVEX
- Classe optique : 1,4
- Résistance à l'impact : FT - Résistance mécanique protégeant contre les impacts à faible énergie (45 m/s)
- Symbole de non-adhérence aux métaux fondus et résistance à la pénétration de solides chauds : KN
- Marquage CE

La norme EN 172 décrit les exigences applicables aux propriétés physiques des filtres utilisés pour atténuer le rayonnement solaire dans le secteur industriel. Elle définit notamment des caractéristiques et exigences d'ordre mécanique et optique.

Caractéristiques des lunettes de sécurité teintées

Matière de la monture :

- Polytéraphthalate de butylène
- Polycarbonate
- Élastomère thermoplastique

Matière des oculaires : Polycarbonate

Couleur des oculaires : Brun clair 65%

Traitement UV : 400

Couleur de la monture :

- Noir
- Blanc

Marquage oculaire : 5-1,4 W 1 FTKN CE

Marquage de la monture : W 166 FT CE

Traitement :

- Anti-rayures
- Anti-buée

Taille : Article sans taille

Poids : 23 g